

BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF 2017

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2017

Cette note est annexée au budget primitif 2017 et sera publiée sur le site internet de la commune

1. FONCTIONNEMENT

1.1. DEPENSES

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en légère hausse de 1.90% par rapport au CA 2016.

Les charges à caractère général sont en augmentation par rapport au BP 2016 de 2.32% :

- Prise en compte des charges nouvelles : réalisation du plan de prévention du bruit dans l'environnement, sécurisation des systèmes informatiques de la mairie et maintenance
- Facture énergétique en hausse en 2017, hausse du pétrole, démarrage de la plaine des sports (7,34% des DRF)
- Maîtrise des dépenses courantes

Les charges de personnel sont maîtrisées avec une baisse de 2.38% par rapport au BP 2016, due :

- Au transfert d'un ETP (équivalent temps plein) à l'intercommunalité
- Au non remplacement d'un départ à la retraite au service police municipale

La baisse est en grande partie compensée par :

- La refonte des grilles indiciaires et la mise en place du RIFSEEP
- Le GVT
- L'augmentation des taux de cotisations (env. 10 000€) et du SMIC
- L'adhésion au CNAS (16 320€)
- L'augmentation du point d'indice au 1^{er} février (+6 150€)

L'intervention communale concernant les logements sociaux s'élève à 51 306€ par an de 2014 à 2018.

Les subventions aux associations sont en légère hausse par rapport à 2016 : +1,5%.

La participation aux frais de scolarité de l'école privée St Joseph sera d'environ 32 000 € en 2017 soit une hausse de 17.19%.

1.2. RECETTES

Le principal évènement budgétaire de 2017 est le passage en fiscalité propre unique de l'intercommunalité et donc la perte de l'ensemble des recettes communales liées à la fiscalité des entreprises. Cette perte sera compensée par une attribution provisoire de l'intercommunalité de 1 477 049€.

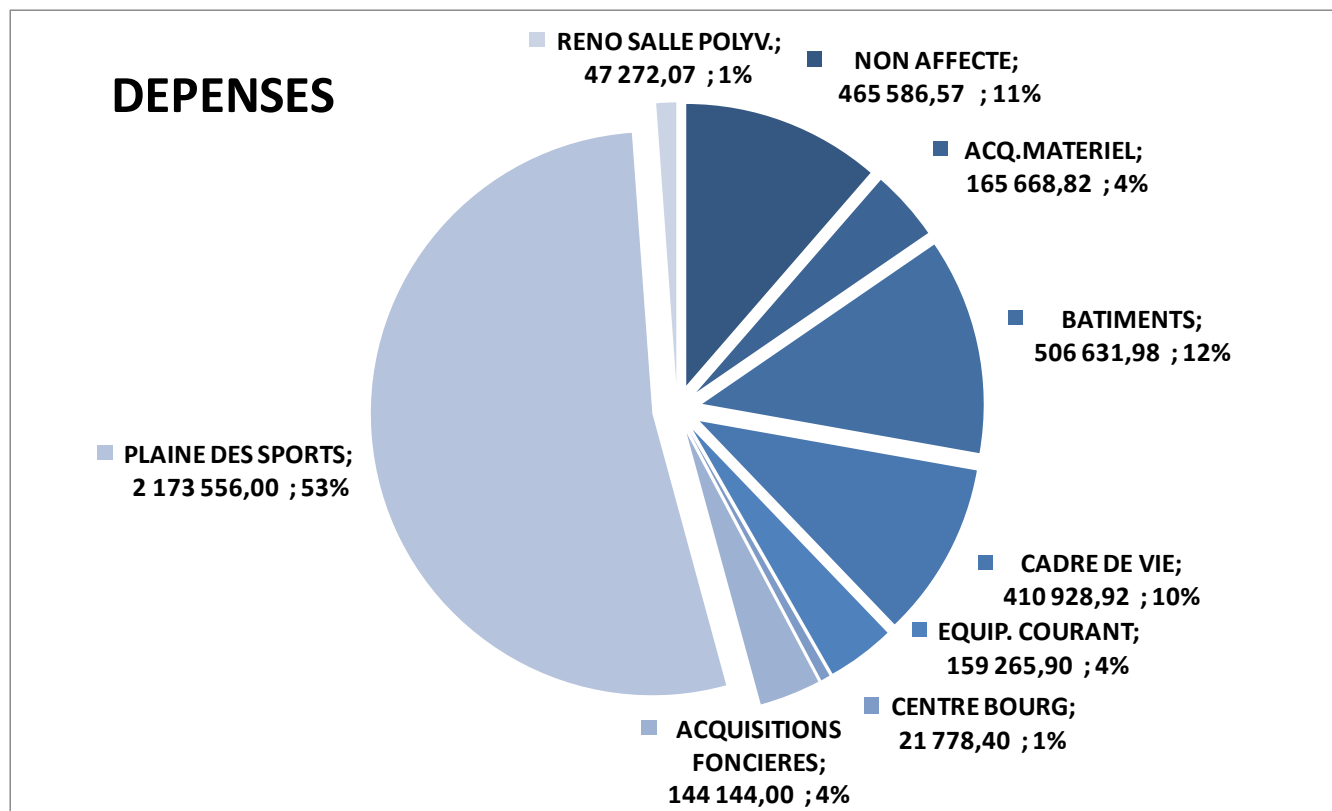
La participation de la commune de Morlaàs à la réduction du déficit public s'élèvera en 2016 à 44 394€, soit une dotation forfaitaire estimée à 189 987€.

Les autres dotations seront stables.

Aucune augmentation des taux communaux en 2017.

Les autres recettes prévues au BP (régies municipales et revenu des immeubles) ont été estimées à la baisse compte tenu des aléas de location et climatique pour la piscine municipale par exemple.

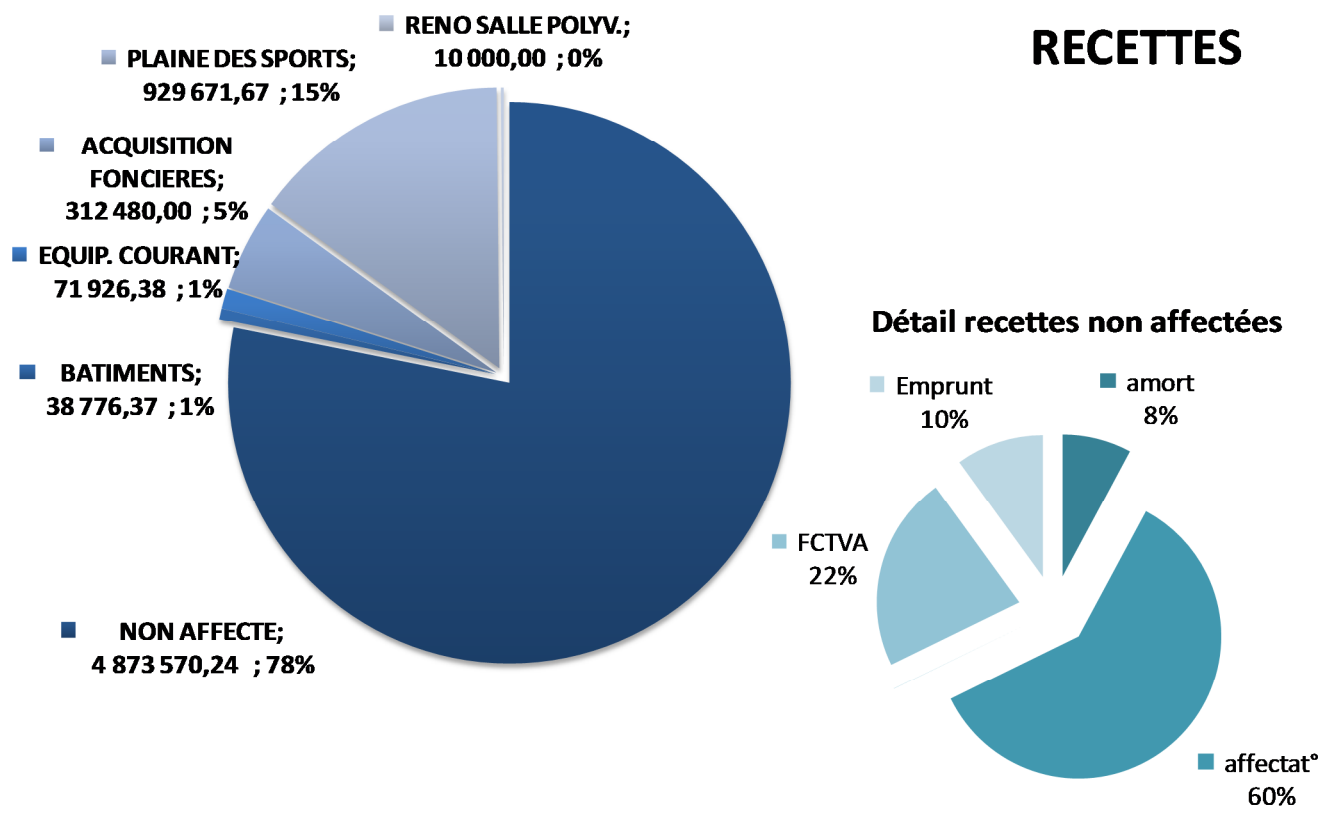
2. INVESTISSEMENT



DETAIL DEPENSES NON AFFECTEES

dette	350 986,15
travaux en régie	100 000,00
opérat° ordre	520,32
deficit reporté	644 482,21
annuité emprunts SDEPA	4 080,10
moins values	0,00

RECETTES



DETAIL RECETTES NON AFFECTEES	
TOTAL	3 006 413,44
amort	235 459,55
affectat°	1 800 981,36
opérat° ordre	520,32
FCTVA	669 452,21
Emprunt	300 000,00

3. EQUILIBRE DU BUDGET

	DEPENSES		RECETTES
FONCTIONNEMENT	011 - Charges à caractère général 1 143 370,00 €	4 852 798,00 €	70 - Produit des services, domaine et vente 536 600,00 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés 2 452 930,44 €		73 - Impôts et taxes 3 203 166,00 €
	014 - Atténuation de produits 40 000,00 €		74 - Dotations, subventions et participations 459 732,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante 451 541,00 €		75 - Autres produits de gestion courante 205 000,00 €
	66 - Charges financières 117 450,00 €		77 - Produits exceptionnels 8 300,00 €
	67 - Charges exceptionnelles 12 000,00 €		013 - Atténuation de charges 40 000,00 €
	022 - Dépenses imprévues 30 000,00 €		002 - Excédent de fonct reporté 300 000,00 €
	Opérations d'ordre 235 459,55 €		Opérations d'ordre 100 000,00 €
	Virement 370 047,01 €		Virement 370 047,01 €
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilés 355 066,25 €	4 739 314,87 €	Affectation 1 800 981,36 €
	11 - Acquisition de matériel 165 668,82 €		Opérations d'ordre 235 979,87 €
	12 - Travaux de bâtiment 506 631,98 €		FCTVA 669 452,21 €
	13 - Cadre de vie 410 928,92 €		Emprunt 300 000,00 €
	14 - Equipement courant 159 265,90 €		27 - Plaine des Sports 929 671,67 €
	19 - Aménagement centre bourg 21 778,40 €		12 - Travaux de bâtiment 38 776,37 €
	26 - Rénovation salle polyvalente 47 272,07 €		26 - Salle Polyvalente 10 000,00 €
	27 - Plaine des sports 2 173 556 €		14 - Equipement courant TA 71 926,38 €
	20 - Acquisitions foncières 144 144,00 €		Cessions foncières 312 480,00 €
	Opérations d'ordre 100 520,32 €		
Annulations de titres 10 000,00 €			
Déficit reporté 644 482,21 €			
	9 592 112,87 €		